Présences
Léon Gloden ■ bourgmestre

Monique Hermes | Marc Krier ● échevins

Liane Felten | Claude Wagner | Tess Burton |
Patrick Frieden | Carine Sauer | Martine Cognioul-Loos |
Lynn Mantz ◄ conseillers

04.05.2023

Rapport du conseil communal

La conseillère Claire SERTZNIG (DP) est excusée.

Point supplémentaire : PAP « unter dem Pietert » – modifications budgétaires

Le bourgmestre Léon GLODEN (CSV) explique que l'acte de remembrement comprend des soultes compensatoires relatives aux différences de valeur entre les attributions théoriques et les attributions effectives, et notamment la soulte au montant de 202.488.-€ en faveur de la Ville de Grevenmacher. De ce fait, deux nouveaux articles budgétaires ont été créés, d'un côté « PAP Pietert – Acte de Remembrement – recettes échange de terrains » avec l'inscription d'un crédit d'un montant de 2.108.601.-€, et d'un autre côté « PAP Pietert – Acte de Remembrement – dépenses échange de terrains » avec l'inscription d'un crédit d'un montant de 1.906.113.-€.

Approuvé à l'unanimité par le conseil communal.

1. PAP « unter dem Pietert »

a) Modification ponctuelle du PAP

Le bourgmestre Léon GLODEN (CSV) et Monsieur Pierre-Nicolas CRESPIN du service urbanisme donnent des Informations relatives à la modification ponctuelle.

Approuvée à l'unanimité.

b) Acte de remembrement

Le bourgmestre Léon GLODEN (CSV) explique qu'il s'agit de la répartition des parcelles.
L'acte de remembrement du PAP « unter dem Pietert » a été signé par les propriétaires le 31 mars 2023. Une étape importante pour la Ville de Grevenmacher. Cette zone résidentielle peut accueillir environ 250 nouveaux habitants, 45 maisons familiales, 6 ensembles avec au total 50 à 60 logements dans un cadre idyllique à proximité des vignobles.

Approuvé à l'unanimité.

c) Convention d'exécution

Approuvée à l'unanimité

2. Informations par le collège échevinal

Le bourgmestre Léon GLODEN (CSV) donne les informations suivantes :

- *5 mai 2023 : Une réunion d'information concernant les projets en cours aura lieu.*
- *19 mai 2023 : A cette date aura lieu le « Charity Cross du Maacher Lycée ».*

3. Questions au collège échevinal

La conseillère Liane FELTEN (CSV) :

- *« Blind date with a book » : Elle informe que plus de 30 magasins, cabinets médicaux, etc., participent au projet. Le lancement du projet aura lieu le 20 mai 2023.*
- *La réception « Accueil des nouveaux arrivants » aura lieu le 24 mai 2023.*